



RÉINSERTION *Le service de livraison s'associe à Balexert, son huitième site. Le syndicat SIT dénonce un cas d'école de dumping salarial financé par les emplois de solidarité.*

Caddie Service, un cadeau aux commerces?

PAULINE CANCELA

Les habitués du centre commercial de Balexert peuvent désormais faire leurs commissions sans les porter tout en respectant l'environnement. L'association Caddie Service, une émanation du consultant Mobilidée, vient d'inaugurer son huitième emplacement après Manor, la Praille ou Eaux-Vives 2000. Depuis 2008, des chômeurs en fin de droit sillonnent le canton à vélo électrique pour permettre aux clients des grands magasins de rentrer léger. Un service apprécié de la population, mais moins du syndicat SIT; il dénonce une dérive du système des emplois de solidarité (EdS).

Pour sa coprésidente, Manuela Cattani, le concept de Caddie Service est problématique car il s'insère dans l'économie classique. «Le véritable intérêt de cette activité est le dumping salarial», affirme-t-elle. Il n'y a pas de raison, à son sens, que Caddie Service recoure à des EDS, une mesure de réinsertion professionnelle mise en place par l'Etat il y a cinq ans.

Des commerçants non demandeurs

Ce service de livraison à domicile profite aux centres commerciaux sans qu'ils y participent de manière conséquente. Selon le budget que Caddie Service nous a fourni, ils contribuent à hauteur de 9,9% sur un budget annuel de trois millions de francs. L'écrasante majorité des coûts (80%) est assumée par les collectivités publiques, Etat en tête pour la masse salariale (1,8 million de francs). Il faut y ajouter les frais indirects assumés par l'Hospice général, qui adresse à l'association une vingtaine de «bénévoles» en activité de réinsertion (ADR). Puis les clients, qui payent 5 francs la course pour deux sacs remplis de victuailles (7% du total) ainsi que des petits mandats de livraison externes, pour Espace Terroir notamment, et une subvention ponctuelle de la Loterie romande. Caddie Service est une affaire qui roule, bien qu'elle soit légèrement déficitaire.

En chiffres absolus, l'apport des commerces représente donc un peu plus de 300 000 francs. Une somme dérisoire selon Manuela Cattani. «L'association répond à un nouveau besoin urbain que l'on retrouve dans l'Europe entière et qui permet de fidéliser la clientèle des centres commerciaux. C'est à eux de financer ces vrais emplois», poursuit-elle.



En 2007, Caddie Service présentait son projet lors d'une conférence de presse. KEYSTONE

«Nos ventes ont progressé grâce à Caddie Service»

FRANÇOIS RYCHEN, MANOR

Le directeur de Caddie Service, Jérôme Savary, n'est pas contre le principe, mais il explique que les commerçants n'ont pas été demandeurs ni promoteurs de cette activité. «Les milieux privés n'auraient jamais investi le moindre sou par eux-mêmes. Nous avons obtenu cet argent grâce à un tour de force. C'est peu, mais c'est inédit», souligne-t-il. Cela a été possible grâce à «un travail lent et persévérant de persuasion» – le contrat avec Balexert, propriété de Migros, aurait nécessité six ans de discussions.

Au bénéfice de l'utilité sociale

Les partenariats sont négociés au cas par cas. Si bien que le tribut des centres commerciaux n'est pas fonction du montant de la prestation fournie par Caddie Service. Ainsi, la direc-

tion et les commerçants de Balexert, qui pèse 457,3 millions en 2012, mettent 80 000 francs sur la table. Alors qu'Eaux-Vives 2000, pour la même quantité de personnel EdS, paye 12 500 francs en tout et pour tout. Manor Genève est celui qui allonge le plus: 90 000 francs par année pour 10 EdS, 4 ADR et 725 livraisons chaque mois. C'est d'ailleurs le site le plus rentable.

La direction du grand magasin, qui appartient à Maus Frères, est ravie de ce contrat qui lui permettrait d'augmenter son chiffre d'affaires. Au point qu'elle a souhaité étendre les livraisons au non-alimentaire et demandé à l'association d'assurer un petit service de consigne. «Nos ventes ont progressé grâce à Caddie Service, se félicite le directeur François Rychen. On note une augmentation du niveau du panier moyen lorsque les gens y font appel.»

De quoi faire bondir le syndicaliste: «J'accepterais que l'on octroie une subvention pour les aspects écologiques et sociaux du service, mais je ne peux pas tolérer que l'on donne des

millions à des groupes privés, qui plus est sur le dos d'une main d'œuvre bon marché et corvéable à merci.» Il faut changer de point de vue, objecte Jérôme Savary: «L'argent investi par les entreprises est un apport net à un service qui poursuit des intérêts publics importants. Si l'association n'existait pas, ces sommes auraient été utilisées à d'autres choses moins intéressantes du point de vue de l'utilité sociale.»

«Il faut arrêter avec le discours du cas social»

MANUELA CATTANI, SIT

Caddie Service offre une activité à 47 personnes en EDS. Ces postes – à durée indéterminée et financés par le canton à hauteur de 75% en moyenne – ont été conçus comme des «tremplins» vers le marché du travail. Or, le taux de réinsertion professionnelle de la mesure est de 10% seulement, pareil chez Caddie Service. Jérôme Savary

estime toutefois que le retour à l'emploi n'est pas l'unique objectif de l'EdS. «C'est d'abord le retour à une stabilité. Ce sont des gens durablement exclus du monde du travail à qui nous proposons un traitement social par l'activité. Nous vivons au quotidien avec des personnes très fragilisées. On ne sait pas où certaines dorment la nuit», défend-il. Le directeur revendique une approche pragmatique. «Faute de mieux, c'est ça ou l'aide sociale.»

L'argument a ses limites selon la coprésidente du SIT, qui fulmine: «S'il s'agissait de cas sociaux, Caddie Service ne tournerait pas avec un taux d'encadrement aussi bas.» Elle en veut pour preuve qu'il n'y a que deux équivalents temps plein (trois en 2014) pour 70 personnes (dont 47 EdS et 23 ADR). «En période de chômage structurel, n'importe qui arrive rapidement en fin de droit, il suffit de deux ans. Il faut arrêter avec le discours du cas social. C'est le marché du travail qui n'a pas besoin de ces personnes de manière durable.»

DES ASSOCIATIONS DIRIGÉES PAR MOBILIDÉE

Association à but non lucratif, Caddie Service fonctionne de manière originale. Elle a été créée par l'entreprise de conseil en mobilité Mobilidée, une Sàrl qu'elle mandate pour assurer sa direction. Les cadres de Caddie Service sont employés de la société, qui reçoit un peu moins de 300 000 francs en frais de direction. Pour l'essentiel, ils comprennent le salaire d'un directeur adjoint et d'un comptable, ainsi qu'une portion pour la direction générale. Celle-ci est assumée à temps partiel par Jérôme Savary, qui est aussi le directeur associé de Mobilidée – avec le vert Antonio Hodggers notamment, en partance puisqu'il vient d'être élu conseiller d'Etat.

Selon le même principe, Mobilidée chapeaute l'association Bienvenue, également dirigée par M. Savary. Elle emploie une dizaine de stewards urbains en emplois de solidarité (EdS) à qui font appel les CFF, l'Aéroport ou encore les TPG.

«Ce fonctionnement a des raisons historiques, puisque nous avons été le moteur de ces projets, explique M. Savary. Chaque association est totalement indépendante de Mobilidée.» Elles font toutefois partie des prestations de l'entreprise. Mandatée par la commune de Carouge pour trouver une solution à la suppression de places de parking, Mobilidée lui a directement proposé de faire appel à Bienvenue, selon un document que nous nous sommes procurés.

Jusqu'ici, ces deux associations bénéficiaient d'argent provenant du Fonds chômage de la Ville de Genève. Celui-ci semble toutefois prendre ses distances. Il a reconduit pour la dernière fois la subvention de Caddie Service, à qui il a octroyé 3 millions de francs au total. «La Ville de Genève a demandé à l'association de diversifier ses financements», explique la maire Sandrine Salerno.

Quant au service de stewards urbains, qui aura reçu 605 000 francs en tout, il n'aura plus un sou dès mai 2014. «C'est aux entreprises de financer cette activité, indique la magistrate. Il n'y a plus de raison qu'elle soit réalisée par des emplois EdS, maintenant qu'elle a démontré son utilité.» PCA

Ailleurs en Suisse romande: Cabamobil et Dring Dring

Faire ses achats sans devoir les porter tout en respectant l'environnement, voilà qui intéresse bien au-delà de Genève, d'autant qu'une telle possibilité intéresse seniors, personnes à mobilité et ceux qui souhaitent se débarrasser de leur voiture. Comparaison n'est pas raison, mais certains ont trouvé d'autres manières de fonctionner. La Ville de Fribourg a mis sur pied Cabamobil il y a deux ans et demi, un système similaire à Caddie Service, si ce n'est que la livraison est gratuite et qu'il n'a cours que dans un seul centre commercial réunissant Manor, Coop et des enseignes de prêt-à-porter.

Il s'agit également d'un programme de réinsertion, il fonctionne sans structure intermédiaire. «La coordination est assurée par la commune», explique Antoine Bussard, du Service de la mobilité. Il coûte 170 000 francs par année pour trois équivalents temps plein et une moyenne de 500 livraisons par mois. Les commerçants se sont engagés à payer un quart des salaires ainsi que les frais

d'investissement – 229% du budget total. Le reste est financé par la Ville et l'Etat.

Les livreurs sont engagés par Manor et ont le même statut que le reste du personnel – c'est la grille salariale de l'entreprise qui détermine leur revenu (20 francs de l'heure). «Ils sont engagés sous contrat temporaire classique et à temps partiel.» Ces personnes continuent d'être suivies par le chômage ou par le Service social.

«Tout en leur laissant le temps de se stabiliser, cela les motive à chercher un travail durable», poursuit M. Bussard. Sur les dix-neuf personnes qui travaillent ou ont travaillé en 2013 à Cabamobil, quatre ont retrouvé un emploi durable. «Ce volet est essentiel. Sans quoi la Ville et le canton subventionneraient un service de livraison classique qui pourrait potentiellement concurrencer la Poste ou LeShop.»

Un service du genre existe aussi à Lausanne, Bienne et Yverdon. Dans

ces trois villes, il est effectué par des entreprises de coursiers à vélo, Vélocité et Velokurrier en l'occurrence. Intitulé Dring Dring, il n'est pas couplé avec un programme de réinsertion et propose des tarifs similaires à ceux de Caddie Service. «En tant que professionnels, pas très bien payés certes, nous faisons figure d'exception, remarque Tristan Cordonier, directeur associé de Vélocité. Nous avons créé cette activité pour combler le manque de commandes en fin de journée.»

Les commerces en financent une partie, mais la prestation reste peu rentable. Par manque de financements externes, Vélocité ne cherche donc pas à la développer. Pourquoi ne pas s'associer avec une structure de réinsertion? «Nous avons essayé à Nyon, avant que la commune abandonne l'idée. Caddie Service était d'ailleurs notre concurrent. Je suis à fond pour la complémentarité, pour autant qu'elle intervienne une fois que l'activité est mise en place par des professionnels.» PCA